

Conseil communal du 18 septembre 2014

Les conseillers Marina Sloomakers (VBL) et Benoît Houbiers (RAL) étaient excusés.

Aucune question ne fut posée.

Le bourgmestre a donné des **explications** quant à l'état de choses en cas d'un **éventuel délestage électrique**.

Les **jours fériés** pour **2015** ont été fixés à l'unanimité.

Le **plan pluriannuel 2014-2019** a été **adapté**. Le conseil a approuvé cette adaptation (9 pour, 4 contre).

La **modification** n° 1 **du budget** de la commune a été approuvée (9 pour, 4 contre).

La commune marque son accord avec la **cession et la réévaluation du classement des cours d'eaux** vers la province. La province fera les investissements nécessaires afin de protéger Fouron-le-Comte des inondations et est prête à dédommager la commune pour l'exécution des travaux d'entretien réalisés sur les cours d'eaux à céder (9 pour, 1 contre, 2 abstentions, 1 non valable).

Le **budget, le cahier des charges et les critères d'adjudication** pour l'**aménagement d'un sentier facile à entretenir** dans les **cimetières** de Fouron-Saint-Martin et Fouron-le-Comte ont été approuvés. La commune reçoit des subsides des Autorités flamandes dans le cadre d'une amélioration de la politique d'évacuation des eaux (12 pour, 1 non valable).

La commune va procéder à la **vente publique** de différents lots de **bois prêt à brûler** (12 pour, 1 non valable). Plus d'informations ci-dessous dans un article complémentaire!